



Procès - verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2021

Le Mardi 28 Juin 2022 à 17 heures, à la salle des fêtes de la Garde- Freinet, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Bernard ROMAGNAN préside la séance.

Gérard FLORENT exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

B. ROMAGNAN rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Il met à la disposition des membres de l'association :

- La feuille de présence certifiée exacte et sincère
- Les pouvoirs des personnes représentées
- Un support de présentation des questions à l'ordre du jour
- Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021
- Les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé
- Le budget de l'exercice en cours adopté par le Conseil d'Administration

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Rapport moral
- Bilan d'activités
- Rapport financier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

B. ROMAGNAN ouvre la séance à 17 heures 15.

Il remercie les présents.

Il excuse les absents, et plus particulièrement A. GIRAUD, malade du Covid.

Avant de passer à l'ordre du jour, il annonce que les documents complets sont consultables à la demande au Conservatoire : ainsi, une présentation rapide des différents bilans sera faite.

Pour le bilan des activités, seront rapportés les trois axes phares de l'année : le projet Racine, le jeu de l'oie, l'analyse du mobilier du fort-Freinet.

Pour le bilan financier, il rappelle que le Conservatoire a bénéficié du fonds de solidarité lors de la crise du covid, ce qui a permis de conserver l'équilibre budgétaire.

Il remercie la Municipalité pour le maintien de la subvention, l'ensemble des partenaires de l'association, ainsi que tous les membres cotisants.

Il rend ensuite hommage à Laurent BOUDINOT, la « cheville ouvrière » du Conservatoire, dont il loue la capacité de créer des synergies avec le personnel, avec les bénévoles, avec les stagiaires, et avec la Commune.

Puis il donne la parole à L. BOUDINOT, qui passe à l'ordre du jour.

1. Rapport moral :

Voir Annexe 1

Le graphique fait apparaître des variations importantes, liées à l'épidémie de covid.

La tendance constatée sur les premiers mois de 2022 fait augurer un fort rebond des activités.

2. Bilan d'activités :

Voir Annexe 1

L. BOUDINOT, comme annoncé, laisse de côté les activités « classiques » du Conservatoire (animations, scolaires, musée, chantiers, ...) pour mettre l'accent sur trois grands projets de l'année écoulée :

- le projet Marritimo : la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez a choisi le Conservatoire dans le cadre du projet « Racine », financé par l'Europe (FEDER) : les 32 000 € ainsi accordés ont permis d'améliorer l'accueil du public et la présentation du musée, grâce à un meilleur éclairage, l'isolation et la climatisation.

- le jeu de l'oie, conçu par Marion LEBRUN, Pauline MANTEAUX, stagiaires en 2020, avec Claudine MANHES. D'autres personnes ont participé à ce projet comme Yann DELENEUVILLE pour les dessins, Jean CHATAIN pour la fixation de la roue, et Michèle et Serge LAMBERT pour la fabrication des boîtes : ce jeu rencontre un très franc succès auprès de tous les visiteurs.

- l'analyse précise du mobilier céramique du Fort-Freinet, réalisé par Nicolas ATTIA : cet éminent céramologue a répertorié plus de 10 000 objets retrouvés sur le site.

B. ROMAGNAN explique qu'il s'agit là d'un travail exceptionnel, tant au niveau de la précision que du volume des objets traités, qui fera l'objet d'un article dans la revue du Freinet, et d'une intervention lors des prochaines Rencontres du Freinet.

E. BOUILLOT demande des précisions sur le nombre des objets traités.

L. BOUDINOT répond que les objets sont très fragmentés et qu'ils ne représentent pas autant d'objets. En revanche, le céramologue a pu distinguer pas moins de 17 types de productions de céramique commune, dont certaines ont probablement été faites dans les Maures, sans que l'on connaisse encore les ateliers qui les ont fabriquées.

N. DUCONGE -BORIE demande si une datation a été effectuée.

L. BOUDINOT répond que malgré l'absence de stratigraphie, la typologie des poteries permet de situer les objets de la fin du XII^e siècle jusqu'au milieu du XIV^e, qui marque l'abandon du site.

L'étude met également en évidence l'origine parfois lointaine de la vaisselle de table, comme la Ligurie, la Toscane, la Catalogne ou encore l'Andalousie.

H. TRUFFET demande si une enquête auprès des habitants qui auraient procédé à des fouilles et récupéré des objets ne permettrait pas d'obtenir des renseignements supplémentaires.

L. BOUDINOT répond que parmi les objets étudiés, une partie significative provient de ramassages sauvages, mais qui conservent un intérêt typologique. De plus, d'autres informations ont été récoltées à partir des photos et dessins réalisés lors des fouilles des années 60, alors que ces objets ont disparus.

Il n'y a pas d'autre question.

Le rapport moral et le bilan des activités sont adoptés à l'unanimité.

3. Rapport financier :

Voir Annexe 2

L. BOUDINOT se livre à un rapide commentaire du tableau comparatif des recettes et dépenses des années 2020 et 2021 : bien que l'année 2020 ne soit pas une référence à cause de la crise sanitaire, plusieurs éléments similaires se retrouvent d'une année sur l'autre.

Comparativement à 2020, recettes et dépenses sont en hausse, car l'activité a été beaucoup plus importante en 2021, ce qui explique que le solde final est en nette baisse.

Il n'y a pas de question.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Le renouvellement du Conseil d'Administration :

B. ROMAGNAN rappelle que le CA est composé de 15 membres :

- 5 membres statutaires qui ont été désignés par le Conseil Municipal :

- Thomas DOMBRY, Maire, Pascale DEBUTLER, Adjointe à la culture, Florence DIAZ, Patrick DUFOSSE et Pascal RHODE, conseillers municipaux.

- 10 membres qui, conformément aux statuts de l'Association, ont été élus au cours de la dernière AG annuelle, et démissionnaires au bout d'un an :

Catherine BIRON, Catherine CHEYROUSE, Nicole DUCONGE -BORIE, Nicole NOVO, Pascal BOISSIN, Patrick FANCHON, Albert GIRAUD, Paul PREIRE, Bernard ROMAGNAN, Gérard FLORENT.

Il s'agit donc d'élire les 10 candidats au nouveau CA :

Catherine BIRON et Catherine CHEYROUSE ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

Edith BOUILLOT et Stéphane CLANZIC sont candidates, ainsi que les huit autres membres du CA précédent.

10 postes sont à pourvoir, 10 membres de l'Association sont candidats. : le nouveau CA est élu à l'unanimité., et se réunira le 6 Juillet pour, entre autres, élire le nouveau bureau : Président-e, vice-Président-e, secrétaire, trésorier-e.

Questions diverses :

Il n'y a pas d'autre question.

Le président lève la séance à 18 heures 15.

Il présente sa conférence : « Patrimoine et environnement dans les Maures ».

Au terme de la conférence, il propose de répondre aux nombreuses questions autour du verre de l'amitié.

à la Garde-Freinet, le 21 juillet 2022

Le Président
B. ROMAGNAN



le Secrétaire
G. FLORENT

